

Cote du document: EB 2007/92/R.11
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 30 octobre 2007
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Rapport de situation pour 2007

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session
Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations

téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la présentation pour information du contenu du présent document à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, conformément à la recommandation qui figure au paragraphe 9.

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – Rapport de situation pour 2007

I. Introduction

1. Le présent document a pour objet:
 - d'informer le Conseil d'administration sur l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et sur la participation du FIDA à cette initiative; et
 - de demander au Conseil d'administration d'approuver la présentation pour information du contenu du présent rapport de situation à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

II. État d'avancement de la mise en œuvre

2. Vingt-deux pays ont désormais atteint le point d'achèvement et huit se trouvent au stade intermédiaire entre les points de décision et d'achèvement (voir le tableau ci-après). Au cours des deux dernières années, le rythme de passage du stade intermédiaire au point d'achèvement s'est accéléré, en raison des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des programmes macroéconomiques et des stratégies de réduction de la pauvreté. Depuis septembre 2005, le Cameroun, le Malawi, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone ont tous atteint le point d'achèvement, et le Conseil d'administration du FIDA a approuvé des compléments d'allègement de dette pour le Malawi et le Rwanda. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et celui de la Banque mondiale ont approuvé le document relatif à l'accession de la République centrafricaine au point de décision; une fois ce document officiellement ratifié, une nouvelle demande d'allègement concernant ce pays sera présentée au Conseil d'administration du FIDA à sa session d'avril 2008. La Gambie devrait atteindre le point d'achèvement au début de l'année 2008.

A. Coût total de l'Initiative PPTE à la charge du FIDA

3. En valeur actuelle nette (VAN), le coût total de la participation du FIDA à toutes les phases de l'Initiative PPTE¹ est actuellement estimé à 312,3 millions de DTS (soit environ 486,9 millions de USD), ce qui correspond en valeur nominale à un coût de l'ordre de **457,3 millions de DTS (soit près de 713,2 millions de USD)**². Cette estimation devra vraisemblablement être revue à la hausse, en raison des retards pris par les pays pour parvenir aux points de décision et d'achèvement, de la dégradation de la conjoncture économique qui rend nécessaire l'octroi de compléments d'allègement au point d'achèvement, et des taux d'actualisation, dont le niveau reste bas. Le coût total des allègements de dette est estimé à 40,0 millions de USD pour 2007.

B. Engagements du FIDA à ce jour

4. À ce jour, le FIDA a consenti les allègements demandés à l'ensemble des 30 PPTE qui ont atteint le point de décision. Ces engagements représentent jusqu'ici un total de 214,3 millions de DTS en VAN (soit approximativement 334,0 millions de USD), ce qui correspond en valeur nominale à un allègement du service de la dette de **323,3 millions de DTS (soit approximativement 504,4 millions de USD)**.

¹ Regroupant l'ensemble des pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE, y compris ceux qui n'ont pas encore atteint le point de décision.

² Estimation au 30 juin 2007 au taux de change en vigueur au 30 septembre 2007.

C. Allègements de dette accordés

5. Au 30 septembre 2007, le FIDA a accordé aux 22 pays parvenus au point d'achèvement des allègements de dette d'un montant total de 163,4 millions de USD.

États membres du FIDA relevant de l'Initiative PPTE, en fonction du stade atteint

<i>Pays au point d'achèvement (22)</i>	<i>Pays au point de décision (8)</i>	<i>Pays en amont du point de décision (10)</i>
Bénin	Burundi	République centrafricaine
Bolivie	Tchad	Comores
Burkina Faso	République du Congo	Côte d'Ivoire
Cameroun	République démocratique du Congo	Érythrée
Éthiopie	Gambie	Kirghizistan
Ghana	Guinée	Libéria
Guyana	Guinée-Bissau	Népal
Honduras	Haïti	Somalie
Madagascar		Soudan
Malawi		Togo
Mali		
Mauritanie		
Mozambique		
Nicaragua		
Niger		
Rwanda		
Sénégal		
Sierra Leone		
Sao Tomé-et-Principe		
Ouganda		
République-Unie de Tanzanie		
Zambie		

D. Financement des allègements de dette accordés par le FIDA

6. Le FIDA finance sa participation à l'Initiative PPTE grâce à des contributions extérieures (versées soit directement au FIDA, soit par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale) et sur ses ressources propres. Les contributions extérieures (versées ou annoncées) se montent à environ 79,1 millions de USD (48%). Le financement sur les ressources propres du FIDA représente approximativement 80,0 millions de USD (49%) correspondant au versement de deux transferts distincts approuvés par le Conseil d'administration en 1998 et 1999, auxquels s'ajoutent un nouveau transfert de 41,0 millions de USD effectué en 2002 et d'autres transferts d'un montant de 20,0 millions de USD intervenus en 2007 et dont le Conseil d'administration a pris acte. Le solde a été couvert grâce au produit du placement du reliquat du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.

III. Bilan des efforts déployés par le Fonds pour mobiliser des ressources

7. Afin d'atténuer les répercussions des allègements de dette sur les ressources que le FIDA peut engager pour accorder de nouveaux prêts et dons, les États membres du FIDA ont apporté leur appui au Fonds afin que celui-ci puisse officiellement accéder au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. Un accord sur ce point

est intervenu lors de la réunion tenue à Washington le 19 novembre 2006 à propos de l'Initiative PPTE et de son financement. Les participants ont pris acte que cette décision viendrait alourdir les besoins de financement globaux du Fonds fiduciaire PPTE et représenterait pour le FIDA un financement supplémentaire des donateurs de l'ordre de 282,0 millions de USD. Fin septembre 2007, le solde du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE était de 3,9 millions de USD. Le FIDA devrait recevoir le premier transfert provenant du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale (104,1 millions de USD) une fois l'accord de don reçu et signé, d'ici à la fin de l'année 2007. Le déficit total de financement du Fonds fiduciaire PPTE (correspondant au pouvoir d'engagement nécessaire) est estimé à 308 millions de USD, compte tenu des besoins de financement du FIDA et de la Banque africaine de développement. D'autres annonces de contribution ont été faites lors de la réunion du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale, tenue à Maputo (Mozambique) en juin 2007, et les gestionnaires de ce Fonds sont en train d'évaluer le montant des financements supplémentaires actuellement nécessaires.

8. Tout en accordant une attention prioritaire au financement adéquat du Fonds fiduciaire PPTE, la direction continuera à encourager les États membres à apporter directement des ressources supplémentaires au FIDA pour aider celui-ci à financer sa participation à l'Initiative PPTE.

IV. Recommandation

9. Le Conseil d'administration est invité à prendre note de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et de la participation du FIDA à cette initiative, et à approuver la présentation au Conseil des gouverneurs du présent rapport de situation de 2007, sous forme de note d'information.